



Centre de recherche  
en civilisation  
canadienne-française



## BOURSES DE RECHERCHE SUR LES FRANCOPHONIES CANADIENNE ET NORD-AMÉRICAINNE

Le CRCCF, le CIRCEM et le Collège des Chaires sur la francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa sont fiers de vous annoncer l'ouverture du concours 2017-2018 pour le programme de bourses de recherche sur les francophonies québécoise, canadienne et nord-américaine.

### Bourses disponibles :

- Une bourse de 2 000 \$ réservée aux étudiants au niveau de la maîtrise
- Une bourse de 3 000 \$ réservée aux étudiants au niveau du doctorat.

### Description des bourses :

La recherche portera sur l'un ou l'autre aspect de l'histoire de la francophonie québécoise, canadienne et nord-américaine, sur les cultures et les sociétés qui l'ont tissée ou sur les questions entourant les enjeux de son développement. La recherche-création est aussi visée par ce programme.

### Admissibilité :

Être étudiant inscrit à temps plein au niveau de la maîtrise ou du doctorat à l'Université d'Ottawa. L'obtention de cette bourse repose sur le mérite académique ou artistique du projet ainsi que sur l'intérêt de la recherche dans le domaine de la francophonie.

### Critères d'attribution :

- L'excellence du dossier universitaire
- L'originalité du projet
- Sa portée sociale et communautaire
- La faisabilité de la recherche

Un jury composé d'un représentant du CRCCF, du CIRCEM et du Collège des chaires attribuera les bourses.

### Modalités de la demande :

- Remplir le formulaire de demande (<http://arts.uottawa.ca/crccf/recherche/bourses>)
- Produire une description détaillée du projet, n'excédant pas 800 mots. Notamment, cette description doit démontrer clairement les objectifs, l'ampleur et ainsi que l'importance et l'originalité de la recherche dans le cadre des études sur la francophonie.
- Fournir un relevé de notes à jour, depuis l'entrée au palier universitaire.
- Faire parvenir deux lettres de recommandation en guise de témoignage de la valeur du projet et des aptitudes du candidat à le compléter.

### Conditions à l'attribution :

- La bourse sera versée en un versement unique, au début du trimestre de printemps-été et n'est pas renouvelable.
- Le récipiendaire s'engage à produire une note de recherche qui résume les résultats de ses travaux dans les douze mois suivant la fin de la période d'attribution de la bourse.
- De plus, le récipiendaire s'engage à reconnaître formellement le soutien reçu dans sa thèse et dans les publications qui en découlent.

### Date limite :

Tous les documents requis doivent être envoyés au CRCCF ([crccfsec@uottawa.ca](mailto:crccfsec@uottawa.ca)) avant le 28 février 2017.